

Tema 2.

**TEORIAS GENERALES SOBRE EL APRENDIZAJE
Y ADQUISICIÓN DE UNA LENGUA
EXTRANJERA. EL CONCEPTO DE
INTERLENGUA. EL TRATAMIENTO DEL ERROR.**

PLAN DU THÈME

I. L'acquisition d'une langue étrangère.

I.1. Typologie générale.

- I.1.1. Caractères spécifiques de cette acquisition par rapport à celle de la langue maternelle.
- I.1.2. L'acquisition d'une langue seconde pose le problème d'une rééducation.
- I.1.3. Les facteurs qui conditionnent l'acquisition.
- I.1.4. L'organisation de l'acquisition.

I.2. Les trois moments de l'acquisition.

II. L'apprentissage d'une langue étrangère.

II.1. Stratégies d'apprentissage.

II.2. Les facteurs qui conditionnent l'apprentissage de la langue cible.

- II.2.1. La motivation.
- II.2.2. L'aptitude pour les langues.
- II.2.3. L'âge.

III. Le concept d'interlangue.

IV. Le traitement et l'utilisation des erreurs : la pédagogie de l'erreur.

IV.1. Le traitement des erreurs à l'oral.

- IV.1.1. Traitement des erreurs de type linguistique.
- IV.1.2. Traitement des erreurs de type phonétique.
- IV.1.3. Traitement des erreurs de type socioculturel.
- IV.1.4. Traitement des erreurs de type discursif.
- IV.1.5. Traitement des erreurs de type stratégique.

IV.2. Le traitement des erreurs à l'écrit.

- IV.2.1. Quelle démarche corrective adopter ?

1. L'acquisition d'une langue étrangère.

I.1. Typologie générale.

I.1.1. Caractères spécifiques de cette acquisition par rapport à celle de la langue maternelle.

L'acquisition d'une langue étrangère se différencie de celle de la langue maternelle sur trois plans :

a) Plan psychologique.

Dans les efforts qu'il accomplit pour maîtriser progressivement la langue maternelle, l'enfant obéit à des motivations profondes. Cette langue s'impose à lui comme le moyen le plus économique et le plus efficace pour satisfaire les impulsions vitales que traduisent ces motivations : besoin d'agir sur son milieu et de s'y intégrer, besoin de s'affirmer comme individu.

Les motivations de l'adulte ou de l'adolescent engagés dans l'acquisition d'une langue seconde sont au contraire superficielles. Elles tiennent à des mouvements qui sont d'ordre soit intellectuel : curiosité, goût de l'exotisme, ou bien une simple obligation.

b) Plan intellectuel.

L'enfant, dans sa découverte de la langue maternelle, va de l'expérience immédiate à la langue.

Pour l'adolescent et l'adulte qui découvrent la langue seconde, l'expérience que représente la situation d'acquisition est immédiatement réorganisée par la langue maternelle. La démarche suivie est donc exactement inverse. Elle va de la langue seconde à cette expérience réorganisée par la langue maternelle.

c) Plan linguistique.

Ce sont des réalisations du discours qui ont constitué l'expérience verbale primaire de l'enfant. Sous l'influence du milieu verbal de l'enfant et particulièrement de l'école, l'enfant parviendra ensuite à une conscience plus ou moins claire, selon le degré de culture où il se stabilisera en devenant adulte, du système de sa langue.

Toutes les méthodes d'enseignement de langues étrangères montrent que pour l'acquisition d'une langue seconde la démarche est régulièrement inverse. On part du

système pour arriver au discours et cette manière de faire est d'ailleurs conforme, nous le montrerons, aux mécanismes qui organisent cette acquisition.

Le tableau suivant récapitule ce qui précède.

	LANGUE MATERNELLE	LANGUE SECONDE
Plan psychologique	Motivations profondes	Motivats. Superficiel.
Plan intellectuel	Expérience Langue ↓	Langue Expérience ↓
Plan linguistique	Discours Langue-système ↓	Langue-système ↓ Discours

Sur tous les plans ainsi déterminés les démarches d'acquisition de la langue seconde s'opposent à celles qui ont été suivies au cours de l'acquisition de la langue maternelle. Ces dernières sont naturelles ; les premières sont artificielles.

I.1.2. L'acquisition d'une langue seconde pose le problème d'une rééducation.

Cette acquisition repose d'abord sur les habitudes verbales fixées chez le sujet par la langue maternelle. On n'apprend une langue maternelle que parce que l'on sait déjà la sienne. C'est à partir de ces habitudes que le maître devra aider son élève à se construire un nouveau comportement verbal restructuré par la langue seconde. Il s'agit donc bien de modifier les habitudes antérieurement acquises en fonction des caractères nouveaux des systèmes de la langue seconde progressivement découverts.

De ce fait, et tout particulièrement avec les débutants, c'est surtout à des techniques de rééducation et non d'éducation que la pédagogie devra faire appel. Cette rééducation porte aussi bien sur les mécanismes de l'audition et de l'articulation que sur les mécanismes perceptifs et conceptuels qui conditionnent l'activité verbale. Elle doit se réaliser sans altérer les habitudes qui lui permettent l'usage continu de la langue maternelle. Il n'est pas pensable qu'un espagnol, par exemple, maîtrise la prononciation du français au détriment de celle de sa propre langue.

I.1.3. Les facteurs qui conditionnent l'acquisition.

a) La méthode.

Les méthodes naguère les plus répandues fondaient l'enseignement de la langue seconde sur la traduction. La découverte de l'économie du système de la langue

étrangère se faisait par l'application de règles d'équivalence, à partir d'énoncés écrits, du type algébrique,

soit :

$a + b$ (en langue maternelle)

$a + b = a' + b'$ (en langue étrangère)

Chaque règle ainsi définie était assortie d'un certain nombre d'exceptions qu'il convenait de savoir par coeur.

La progression s'organisait selon un plan généralement calqué sur les modèles de la **grammaire latine**. Le but à atteindre était une compréhension du texte littéraire écrit. Le thème s'effaçait devant la version qui n'était qu'un exercice de rhétorique utile pour l'affinement de l'expression écrite dans la langue maternelle.

Ces méthodes plaçaient le sujet dans des situations d'acquisition peu traumatisantes mais en lui permettaient jamais d'acquérir, au niveau du système, une compétence suffisante pour réaliser, au niveau du discours, la gamme infiniment variée et ouverte de performances qu'exige la pratique normale d'une langue vivante.

Les méthodes actuelles les plus généralement utilisées (**méthode directe, active,...**) se sont donc plus ou moins intuitivement orientées vers des procédures pédagogiques éliminant la traduction, partant du parlé et visant à donner à l'élève une compétence satisfaisante pour lui permettre des performances plus conformes aux exigences réelles de la pratique d'une langue. Les progrès réalisés dans l'analyse linguistique, la généralisation de l'usage des auxiliaires audiovisuels (**méthode audiovisuel**) ont donné à ces méthodes des bases suffisamment fermes pour leur assurer d'indéniables résultats.

b) Le sujet.

On doit souligner que pour l'acquisition d'une langue étrangère, le sujet est soumis à :

1. Un effort gratuit car la langue seconde en bénéficie pas des conditions privilégiées, naturelles et contraignantes qui ont déterminé l'acquisition de la langue maternelle et parce qu'elle en présente pour le sujet aucun caractère de nécessité du fait qu'il dispose déjà, avec sa langue maternelle d'un outil de communication et d'expression efficace et économique.
2. L'acceptation d'un dépaysement intellectuel et affectif car cette langue seconde représente pour le sujet un nouveau système symbolique d'analyse du réel.

I.1.4. L'organisation de l'acquisition.

Les moments de l'acquisition.

Toute acquisition nouvelle destinée à restructurer le comportement d'un sujet donné par rapport à son milieu le place dans trois attitudes successives correspondant à trois moments de l'acquisition :

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| 1. Découverte de la nouveauté | → | moment de l'intégration |
| 2. Adaptation du comportement à cette nouveauté | → | moment de l'assimilation |
| 3. Activité nouvelle résultant de cette restructuration du comportement | → | moment de la restitution |

I.2. Les trois moments de l'acquisition.

On distingue trois étapes d'acquisition, chacune d'entre elles correspondant à un niveau dans l'édification d'une pratique correcte de la langue que l'on doit enseigner.

Chaque étape peut être définie par la manière de *dominer les différentes formes de la langue*; par la manière de *comprendre et de transmettre correctement le sens*; par les *exercices* qui contribuent à son édification.

1) LE PREMIER NIVEAU : L'intégration.

Il s'agit principalement d'*entendre et de répéter correctement différents groupes de monèmes*. Dans certains enseignements, on commence par faire articuler correctement les phonèmes, puis on les regroupe en monèmes; dans d'autres on part directement des monèmes pour aller vers les phonèmes; dans certains cas, on demande à l'élève, dès le début, de répéter des phrases courtes, mais entières. Dans tous les cas, il s'agit d'*habituer l'oreille et la bouche à l'articulation étrangère*.

A ce niveau on cherche en somme à copier en les répétant des phrases étrangères que l'on entend.

Au premier niveau, la compréhension se réalise de manière totalement *rudimentaire*, quel que soit le moyen utilisé (traduction, image, mimique, etc.) Si on a recours à la traduction, le français reflète mal l'idée que l'on a d'une langue étrangère.

Les *exercices* qui contribuent à l'édification de ce premier niveau sont des exercices de *répétition partielle*, en commençant par des segments courts. Nous entrons dans la langue. Pour de nombreuses méthodes, le pas le plus court est le *phonème*; parfois c'est le *monème*. Quoiqu'il en soit, on y entre à petits pas.

De toute manière, *il est impossible à ce niveau de les capter totalement d'un coup.*

2) LE SECOND NIVEAU : L'assimilation .

La *compréhension* devient chaque fois plus parfaite. Au moyen de la segmentation que l'on peut opérer et avec le regroupement de mots similaires qui s'opposent dans le même paradigme, on perfectionne la connaissance du sens et de la fonction en même temps.

En remplaçant les uns par les autres des mots du même paradigme, et répétant le reste de la phrase à chaque fois, les segments que l'on a appris à répéter et à percevoir au premier stade s'unissent les uns aux autres. La conquête de la forme se fait parallèlement à celle du sens. Elle se situe alors au *niveau de la phrase*. Elle se traduit par une aptitude à produire des phrases légèrement différentes de celles qui avaient été proposées aux élèves au début.

Ce sont surtout les *exercices de substitution* qui contribuent à la constitution de ce second stade. Voici un exemple :

Phrase initiale : J'AI PERDU MON VELO.

Remplacement : STYLO.

Réponse correcte : J'AI PERDU MON STYLO.

A partir de là on habituera l'élève à remplacer au niveau du participe passé :

J'AI PERDU	MA CLEF
TROUVÉ	
VENDU	
DONNÉ	
CACHÉ	Etc.

De là nous passons à la corrélation simple :

AS-TU RANGÉ LE JOURNAL ?	OUI, J'AI RANGÉ LE JOURNAL
AS-TU PAYÉ LES FACTURES ?	OUI, J'AI PAYÉ LES FACTURES. Etc.

Dans ces exercices nous entendons les réponses avant que les questions ne soient formulées. L'ordre logique du discours est moins important à acquérir que l'*ordre des termes* dans la construction de la phrase. C'est la *structure de la langue* qu'il s'agit de dominer, autant sur le plan de la *sémantique* (c'est-à-dire du sens) que sur celui de la *morphologie* (c'est-à-dire de la forme) ou de la *syntaxe* (c'est-à-dire de l'ordre des termes). Le dialogue pédagogique est donc assez différent du dialogue normal en langue étrangère. Au second niveau, il s'agit de *situer des habitudes de parler au niveau de la phrase, et non de l'enchaînement logique du discours*.

En général, les exercices constituent des propositions linguistiques fermées. La répétition de la phrase au moment de la réponse présente une différence sur un point précis avec le modèle (que ce soit dans l'ordre des mots, dans la personne du verbe ou du pronom, dans l'accord au singulier ou au pluriel, etc.) ; mais dans tous les exercices

du second niveau, les éléments principaux du schéma sont donnés dans la question ou dans le modèle de phrase.

Voici, pour bien préciser, un exemple de proposition linguistique fermée :

Question : EST-CE QUE TON PÈRE TRAVAILLE LE SAMEDI ?

La réponse à cette question réutilise les termes de la question et on dira :

OUI, MON PÈRE TRAVAILLE LE SAMEDI.

Ou bien : NON, MON PÈRE NE TRAVAILLE PAS LE SAMEDI.

Dans les deux cas, il suffit d'*appliquer des mécanismes du langage* (celui de la réponse affirmative pour le premier exemple; celui de la réponse négative pour le second). Mais les mots principaux qu'il faut réutiliser sont donnés dans la question.

Lorsque l'on a situé ces mécanismes, on peut envisager de passer au troisième niveau. Là, tout est plus difficile; l'ordre est moins apparent et fréquemment moins satisfaisant pour l'esprit.

3) LE TROISIÈME NIVEAU : La restitution.

Il est maintenant nécessaire de *s'exprimer spontanément et correctement*. Il faut parler seul et ne pas se contenter de passer et repasser la bande magnétique des exercices.

Voulez-vous voir la différence avec le second niveau ? Voici une question ouverte qui correspond à un exercice du troisième niveau :

QUE FAIT TON PÈRE ?

On remarquera que cette question aurait pu être posée, dans le cadre des exercices du second niveau, de manière infiniment plus facile. On pourrait dire, par exemple :

EST-CE QUE TON PÈRE EST SERRURIER ?

Il serait alors facile de répondre :

NON, MON PÈRE N'EST PAS SERRURIER. IL EST : CHAUDRONNIER / AVOCAT , Etc.

Dans ce cas, le schéma de la réponse est donné dans la question, alors que la formule de la question du troisième niveau (QUE FAIT TON PÈRE ?), il faut reconnaître le schéma convenable et non seulement savoir désigner la profession du père pour l'insérer à la place correcte d'une phrase donnée dans la question et qu'il se suffisait en outre de modifier légèrement pour donner la réponse.

Le *résultat correct* comme réponse à une question de troisième niveau suppose :

1. Une *organisation du sens* selon les possibilités de la pensée étrangère.
2. Une *association de formes* selon les schémas de l'expression étrangère.

4) Le changement de niveau

On a déjà compris, sans doute, que ces trois niveaux sont des *degrés qui permettent de caractériser le progrès dans l'aptitude à utiliser une langue*.

Chaque niveau correspond à un degré dans l'utilisation correcte d'une tournure de la langue que l'on apprend :

Au premier niveau l'élève *répète* la tournure pour bien l'articuler et l'apprendre;

au second niveau, il *remplace* à plusieurs endroits de la phrase, certains mots par d'autres d'un paradigme équivalent, afin de bien les analyser et de connaître d'une manière mécanique leur ordre;

au troisième niveau, il est déjà *capable* de dire cette phrase ou une autre équivalente au point de vue du sens, d'une manière correcte, appropriée et qui peut être très nettement différente de la phrase initiale.

Certains élèves passeront très rapidement d'un stade à l'autre pour certaines tournures, mais moins rapidement pour d'autres.



II. L'apprentissage d'une langue étrangère.

L'acquisition d'une langue étrangère est un procédé de construction créative au cours duquel l'élève, s'appuyant sur un ensemble de stratégies naturelle, formule des hypothèses pour élaborer les règles qui configurent la représentation interne du nouveau système linguistique.

La progression dans l'apprentissage ne se produit cependant pas de manière linéaire.

Par conséquent, *l'enseignement et l'apprentissage* d'une langue étrangère ne devraient pas être considérés comme les éléments d'une série d'unités élémentaires en contenu qui sont apprises à la perfection avant de passer aux suivantes, mais comme *éléments d'un système de communication* élaboré globalement et dont la complexité et la puissance créative sont augmentées de manière progressive.

Un autre aspect à signaler est que *le progrès d'apprentissage* d'une langue n'arrive pas seulement lorsque l'on fait des efforts consciemment pour apprendre, mais il apparaît aussi comme *résultat de mécanismes inconscients activés* quand l'élève est impliqué dans une situation de communication.

Certains spécialistes font une distinction entre "*acquisition*" - aspects *inconscients* du procédé qui développe la capacité de s'exprimer - et "*apprentissage*"



- *aspects conscients* et *volontaires* qui développent la capacité de contrôle et d'amélioration.

Dans les premiers temps de l'apprentissage il existe parfois des *périodes de silence* durant lesquelles l'élève ne progresse absolument pas. Cependant, ce silence ne peut être considéré comme une absence d'apprentissage ; il cache même parfois une activité intense non remarquée sur le moment, et qui lui permettra, plus tard, une expression qui reflète la représentation interne élaborée par le nouveau système linguistique durant ces périodes de silence.

II.1. Stratégies d'apprentissage.

Ce sont celles qui contribuent au développement du système linguistique que l'élève est en train de construire.

On peut distinguer six stratégies cognitives d'apprentissage :

1. **Clarification** : Ce sont les stratégies qui utilisent les élèves pour vérifier ou clarifier la compréhension de la nouvelle langue. Entre autres, il s'agit de demander de leur corriger, de leur clarifier les règles de communication de la langue en question, etc.
2. **Induction** : Il porte sur les stratégies qui emploient la connaissance linguistique ou conceptuelle afin d'en tirer des hypothèses explicites sur les formes linguistiques, le signifié ou les intentions du parlant. Entre ces stratégies, il y aurait : savoir des mots inconnus grâce au contexte, identifier la fonction grammaticale d'un mot inconnu pour trouver son signifié, reconnaître des mots semblables dans la langue maternelle et la langue cible, etc.
3. **Raisonnement déductif** : Il s'agit de chercher et employer des règles générales.
4. **Pratique** : Il porte sur les stratégies qui contribuent au stockage et récupération de la langue, en mettant l'accent sur la correction dans son usage. La pratique inclut des stratégies variées telles que la répétition, l'expérimentation, l'application de règles,...
5. **Mémorisation** : Il porte de même sur les stratégies qui contribuent au stockage et récupération de la langue. Pour autant, quelques stratégies, telles que la répétition, employées dans la pratique, ce sont les mêmes que pour la mémorisation. Le but de ces stratégies est l'organisation de l'information. Entre autres : trouver des associations, user un élément pour rappeler d'autres, prendre des notes, etc.
6. **Contrôle** : Il porte sur les stratégies employées pour identifier des erreurs, observer comment l'interlocuteur reçoit et interprète le message.

II.2. Facteurs qui conditionnent l'apprentissage de la langue cible.

Les trois facteurs les plus importants sont ceux qui portent sur la **motivation**, sur l'**aptitude pour les langues** et sur l'**âge**.

II.2.1. La motivation.

Les plus récentes enquêtes sur les différentes attitudes et motivations qui entrent dans l'apprentissage d'une L2, on constate l'existence de deux types de motivation : la motivation **intégratrice** et la motivation **instrumentale** .

- **La motivation intégratrice** est propre de l'individu qui s'approche de l'étude de la langue 2 comme quelque chose d'attirant et qui, en plus, lui permet de s'incorporer à une communauté linguistique à laquelle il admire et à laquelle il veut appartenir.
- **La motivation instrumentale**. Le but de l'individu est d'obtenir un bon poste ou de bonnes qualifications grâce à l'apprentissage de la L2.

II.2.2. L'aptitude pour les langues.

Il existe la connaissance généralisée qu'il y a des personnes qui ont des qualités spéciales pour apprendre les langues.

J.B. CARROLL, l'un des premiers enquêteurs qui a travaillé dans ce domaine, affirme que la facilité pour parler et comprendre une langue étrangère est un talent spécial qui ne coïncide pas toujours avec le plus grand ou le plus petit degré d'intelligence de l'individu. D'après lui, cette facilité dépend surtout de 4 habilités :

1. L'habilité pour registrer, identifier et rappeler pendant plusieurs seconds tout le matériel phonétique qui puisse nous arriver.
2. La sensibilité grammaticale qui consiste dans la facilité pour comprendre la "grammaire" ou le fonctionnement du système linguistique de la L2.
3. Habilité pour mémoriser des mots du vocabulaire d'une langue inconnue.
4. Habilité pour apprendre une langue d'une manière inductive, c'est-à-dire, la capacité de l'individu pour découvrir les formes linguistiques, les règles et les modèles structuraux qui font partie d'un nouveau contexte linguistique.

II.2.3. L'âge.

La plupart des pays développés ont décidé d'introduire l'enseignement d'une langue étrangère depuis les études primaires, car ils sont convaincus qu'à cet âge-ci les enfants sont dans les meilleures conditions. Spécialement, ceux-ci assimilent la prononciation et les exercices oraux de répétition beaucoup mieux que les adolescents ou les adultes. Une autre avantage est que les enfants n'ont pas le sens du ridicule au moment de pratiquer une nouvelle langue, ce qui bénéficie son apprentissage.



III. Le concept d'interlangue.

C'est une étape temporelle dans laquelle l'élève ne fait pas encore un bon usage de la L2. Cette étape se caractérise par une correction graduelle de ses erreurs au fur et à mesure qu'il vérifie ces erreurs en confrontant ses hypothèses avec les modèles qu'il trouve. Dans cette phase, l'élève est capable d'utiliser la langue avec l'intention de se communiquer bien que d'une manière incorrecte.

IV. Le traitement et l'utilisation des erreurs : la pédagogie de l'erreur.

Les erreurs ne sont pas des inconvénients inséparables du processus d'apprentissage. Elles en sont bien inséparables, mais doivent être considérées par l'enseignant plutôt comme une aubaine que comme un inconvénient. Elles sont en effet la preuve que l'apprenant est en train de faire fonctionner son interlangue, que le système est en train de se mettre en place. Elles reflètent une compétence linguistique transitoire, qui correspond à un moment de l'apprentissage, entre les énoncés "fautifs" et l'expression juste.

Deux cas peuvent se présenter :

- la structure a déjà été conceptualisée par les apprenants et systématisée par l'enseignant : c'est l'occasion de revenir sur cette structure, par des exercices d'appropriation et de fixation ;

- la structure est inconnue, mais nécessaire à l'expression de ce que l'apprenant a l'intention de communiquer : l'enseignant la fournira et y reviendra plus tard en proposant une conceptualisation.

IV.1. Le traitement des erreurs à l'oral.

Lors des productions orales, guidées ou libres, la tentation est forte pour l'enseignant de vouloir à tout prix corriger les erreurs d'énoncés en interrompant l'apprenant qui parle. En effet, différentes sortes d'erreurs constitutives de la compétence de communication se produiront inévitablement.

Le principe de base est le suivant : l'enseignant, lorsqu'il fait produire des énoncés, a un objectif : celui-ci est à dominante linguistique ou à dominante communicative. *Selon l'objectif de l'activité au cours de laquelle se produisent des énoncés "fautifs", on les corrigera sur le champ ou bien en différé.*

Au cours d'un jeu de rôle ou d'une simulation par exemple, on laissera l'apprenant faire fonctionner son "interlangue" et aller au bout de ce qu'il a l'intention de dire sans l'interrompre : on risquerait de briser son élan communicatif et de n'obtenir de lui, par la suite, que des énoncés mieux construits, certes, mais beaucoup plus pauvres à tous les points de vue. On se contentera donc de noter à quel type appartiennent ses erreurs les plus fréquentes, pour y revenir par la suite.

IV.1.1. Traitement des erreurs de type linguistique.

- Éviter de corriger soi-même "à chaud".
- Au moment de la correction linguistique, donner toujours en premier à l'apprenant qui a commis l'erreur, l'occasion de se corriger.
- Solliciter ensuite le groupe classe.
- Ne donner soi-même la correction que si personne ne la trouve.
- Montrer que l'énoncé (morphosyntaxique ou lexical) incorrect dans la situation où il a été produit, peut devenir correct dans d'autres situations...

IV.1.2. Traitement des erreurs de type phonétique.

Certains apprenants ne repèrent pas facilement leurs erreurs de phonétique. Ils seront en toute bonne foi persuadés d'avoir produit un [z] parfait alors qu'ils se sont contentés d'un [s]. On doit donc leur expliquer qu'ils doivent dans un premier temps distinguer une consonne sonore ou sourde avant d'espérer pourvoir la reproduire plus ou moins fidèlement. Il suffira de faire placer la main sur la gorge, à la hauteur de la pomme d'Adam, pour sentir la vibration des cordes vocales quand on prononce une consonne sonore.

On essaiera tout d'abord de repérer les apprenants qui ne discriminent pas certains phonèmes en faisant réaliser des exercices collectifs de discrimination auditive.

Ayant constaté les symptômes, l'enseignant doit maintenant faire un diagnostic et le justifier. Quelles sont les raisons qui empêchent la discrimination et comment établir un traitement pour y remédier ?

Il doit pour cela connaître les caractéristiques des phonèmes en question et être à même de trouver une remédiation qui permettra leur reproduction.



IV.1.3. Traitement des erreurs de type socioculturel.

(Sur le statut d'un interlocuteur, et le registre de langue approprié : "tu" à la place de "vous"...): faire préciser la situation de communication dans laquelle l'énoncé a été produit (Qui parle, à qui, où, comment...).

IV.1.4. Traitement des erreurs de type discursif.

(Un discours inorganisé avec absence ou mélange d'articulateurs...): donner l'occasion à l'apprenant qui a produit le message d'expliquer et de reformuler ce qu'il a voulu dire.

IV.1.5. Traitement des erreurs de type stratégique.

(Un manque d'à propos, une réplique comprise de travers, le manque d'outils linguistiques pour dire que l'on n'a pas compris, pour demander de répéter, pour reformuler, etc., et qui entraînent des dysfonctionnements dans la communication) : donner les outils nécessaires si personne ne les connaît.

IV.2. Le traitement des erreurs à l'écrit.

Lors de productions écrites, l'apprenant a plus de temps pour réfléchir. Il peut travailler en groupe et discuter ainsi de la meilleure solution ; il peut également utiliser un lexique pour chercher ses mots, un dictionnaire pour vérifier l'orthographe, un guide de conjugaisons pour vérifier ou chercher le temps correct.

Certains énoncés, acceptables dans l'expression orale, ne "passent" pas à l'écrit. La grammaire orale (comme l'omission du "ne" de la négation) n'est pas transposable. Le discours écrit se doit d'être mieux organisé et plus précis. L'expression écrite structure les compétences acquises. C'est pourquoi on introduit le passage à l'écrit dès les premières heures de l'apprentissage.

IV.2.1. Quelle démarche corrective adopter ?

- Former les apprenants à l'autocorrection. Faire en sorte qu'ils connaissent les questions à se poser lors d'une relecture, et qu'ils se les posent !
- Pratiquer aussi souvent que possible la correction collective et sélective (facilitée si les productions sont réalisées sur transparents que l'ensemble du groupe classe pourra voir au rétroprojecteur) : examiner les paramètres les uns après les autres, accords, structures, cohésion, cohérence, lexique.
- Proposer des activités de conceptualisation, systématisation et de réemploi.

PLAN DU THÈME

- I. L'acquisition d'une langue étrangère.
- II. L'apprentissage d'une langue étrangère.
- III. Le concept d'interlangue.
- IV. Le traitement et l'utilisation des erreurs : la pédagogie de l'erreur.

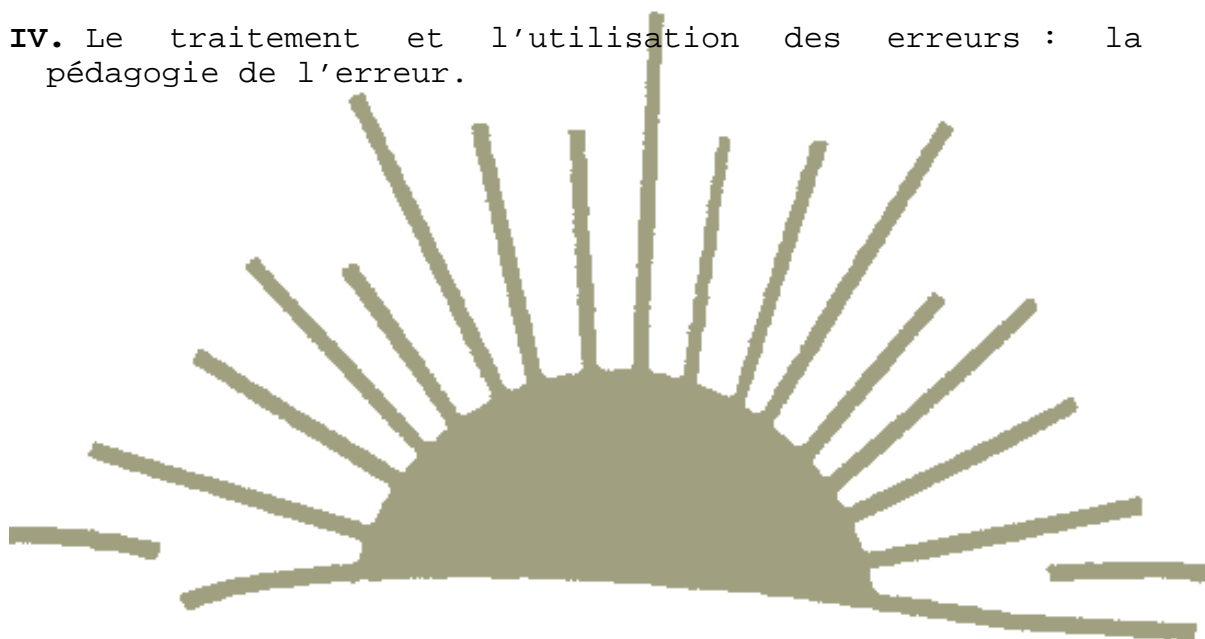


Schéma de l'unité didactique

- 1) Sujet.
- 2) Etape
- 3) Niveau
- 4) Ressources
- 5) Objectifs généraux
- 6) Objectifs spécifiques
- 7) Contribution des objectifs de l'unité au développement des objectifs généraux de l'étape.
- 8) Contenus
- 9) Activités, compétences à développer avec chaque activité, séquence temporelle
- 10) Méthodologie
- 11) Évaluation

Séjours linguistiques

Comment choisir la bonne formule

sans se faire avoir ?

Pour les jeunes, et les moins jeunes, rien de tel qu'un séjour à l'étranger pour maîtriser une langue. Stages en entreprise, immersion totale, échange ou cours dans un campus, les formules ne manquent pas. Reste à choisir la mieux adaptée et à en pas se faire gruger.

Par Magali Pacary.

Les enjeux d'un séjour linguistique ne sont pas négligeables. Vous allez consacrer du temps et de l'argent pendant une période de votre scolarité ou de votre emploi pour obtenir une meilleure note au baccalauréat ou gonfler votre curriculum vitae et, de toute façon, mieux connaître une langue étrangère et une civilisation, afin d'étoffer votre culture générale. La panoplie des formules existant sur le marché est large.

→ Hôte payant avec cours

Vous serez hébergé dans une famille d'accueil choisie par l'organisme. C'est l'occasion d'être en immersion quasi complète. Vous passez vos matinées en classe, quinze heures par semaine. Les après-midi sont consacrés aux activités de loisir, sportives ou culturelles. Les soirées et week-ends se déroulent dans la famille, moments privilégiés où vous êtes obligé de pratiquer la langue. Les premiers jours sont sans doute difficiles, mais très vite vous oubliez les blocages et



finissez par penser dans la langue du pays. Le défaut : vous risquez de profiter des cours pour parler espagnol avec vos camarades. A vous de doser les moments de détente linguistique et de garder en mémoire vos objectifs.

→ Immersion totale

Pour un premier séjour, la formule en famille d'accueil sans cours dite "immersion totale" est déconseillée. Elle exige une certaine maturité et une bonne connaissance de la langue. Vous êtes hébergé par une famille d'accueil, mais rien n'est prévu, ni activité de loisirs, ni cours. Il faut vous intégrer à ce nouveau mode de vie et organiser votre temps. Ce genre de séjour est bien adapté pour un perfectionnement oral de la langue, mais en vous donnera pas le soutien grammatical que vous pourriez espérer. A conseiller aux adultes ou aux étudiants bien avancés dans leurs connaissances linguistiques, qui veulent découvrir le pays par eux-mêmes.

→ Hébergement collectif plus cours

Vous serez hébergé dans divers centres d'accueil (école, foyer, cité universitaire...). Des cours vous seront dispensés.

L'enseignement de la langue y est intensif, mais vous n'êtes pas en immersion ; vous prenez alors le risque étant en contact permanent avec d'autres stagiaires, de parler espagnol dès la sortie des cours. Cette formule est la plus choisie par les écoles françaises qui envoient régulièrement des groupes d'élèves avec leur professeur de langue. Elle représente une bonne façon de prendre contact avec le pays et de se familiariser avec les séjours linguistiques. C'est une formule qui convient très bien aux jeunes enfants.

→ La formule de l'échange

C'est la bonne vieille formule du correspondant. Votre famille reçoit pendant un certain temps un jeune désireux d'apprendre l'espagnol. En échange, vous serez reçu par sa famille lors d'un séjour ultérieur de même durée.

Cette formule s'apparente à l'immersion complète puisque aucun cours, aucune activité culturelle ou sportive n'est prévu au programme. Là encore, il s'agit d'une formule adaptée aux jeunes vétérans de la langue, autonomes, indépendants et désireux de se perfectionner.

→ Séjour touristique

Souvent inclus dans les formules comprenant des cours, avec des après-midi consacrés aux activités culturelles, les séjours de tourisme existent parfois en tant que tels. Le désir de se perfectionner dans une langue étrangère n'est pas incompatible avec la passion de la peinture, de l'archéologie ou de l'architecture. Certains organismes proposent ainsi des visites dans la région choisie, découverte de musées, de monuments historiques, de vestiges, cours de peinture...

→ Séjour sportif

Les formules sportives permettent d'apprendre une langue étrangère tout en pratiquant un sport favori, et, parfois, de participer à des compétitions. C'est une formule qui reprend l'idée de notre "sport-études" français. Faire du ski en France ou de l'alpinisme en Suisse, ça fait rêver !

→ Jeunes filles au pair

Le séjour au pair est adapté à toutes les jeunes filles (les jeunes gens sont moins sollicités) qui désirent se perfectionner dans une langue étrangère tout en suivant des cours et gagner un peu d'argent de poche.

→ Stage en entreprise

Les étudiants des pays de l'Union européenne peuvent, avant d'entrer dans le monde du travail, effectuer un stage dans une entreprise. Rarement rémunéré, le stage permet de se familiariser avec les méthodes de travail du pays et d'améliorer son niveau dans la langue concernée. Un véritable atout dans un CV.

Quelques numéros utiles

- EuroPair Services, 13, rue Vavin, 75006 Paris, tél. : 01 43 29 80 01.
- Centre d'échanges internationaux (CEI) Club des 4 vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris et 4, rue des Ciseaux 75006 Paris, tél. : 01 43 29 60 20.
- Club langues et civilisations (CLC), rue de la Comtesse-Cécile, 12000 Rodez, tél. : 05 65 77 50 00.
- Nacel, 92, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris, tél. : 01 43 20 45 45.
- Éducation First (EF), 4 rue Duphot, 75001 Paris, tél. : 01 42 61 46 26.

Sujet 2 : Unité didactique

1) Sujet : Analyse d'un texte informatif sur des séjours linguistiques.

2) Etape : Bachillerato.

3) Niveau : 1ère ou 2ème année Bachillerato (1ère ou 2ème langue)(parce qu'ils ont déjà acquis un niveau et une maturité pour passer des séjours linguistiques dans des pays francophones, et parce qu'ils peuvent aborder la lecture d'un texte comme celui-ci).

4) Ressources : (qu'on donne à l'élève)

- Photocopie d'un texte informatif sur des séjours linguistiques.
- Exercices à faire en cours proposés par le prof.
- Exercices proposés par le prof. à faire à la maison.

5) Objectifs généraux :

- a) Transmettre aux élèves l'importance d'aller à un pays étranger pour maîtriser une langue.
- b) Mettre l'élève en contact avec la culture et la langue française et les différentes formes d'apprentissage.
- c) Éveiller l'esprit de raisonnement de l'élève à travers l'analyse de possibles séjours linguistiques dans un pays francophone.
- d) Savoir analyser et valoriser de façon critique les meilleures formules pour aller dans un pays francophone.
- e) Développer l'esprit de collaboration à travers le travail en équipe.

6) Objectifs spécifiques :

- a) Analyser les différents séjours linguistiques.
- b) Analyser les avantages et désavantages des différents séjours linguistiques.
- c) Produire des messages écrits en utilisant le vocabulaire appris.
- d) Produire des messages oraux en utilisant le vocabulaire appris.

7) Contribution des objectifs de l'unité au développement des objectifs généraux de l'étape. (Infinitifs)

Les objectifs précédemment définis vont permettre développer les objectifs généraux suivants de l'étape du Bachillerato :

- S'exprimer de façon fluide et correcte dans une langue étrangère. (2)
- Analyser et valoriser de façon critique les réalités du monde contemporain. (3)
- Consolider leur maturité personnelle, sociale et morale pour qu'ils puissent agir de façon responsable et autonome. (5)

8) Contenus (sustantifs)

■ concepts :

1. Les différents séjours linguistiques à l'étranger.
2. Avantages des séjours linguistiques.

- **communicative** : Réutilisation des connaissances acquises (vocabulaire) dans des situations de communication (“leur séjour linguistique idéal”).
Prise de contact des élèves avec la langue et la culture française à travers des séjours linguistiques.

11) Évaluation

- **zéro ou initiale**. D’un côté pour connaître les connaissances des élèves sur les séjours linguistiques à l’étranger. D’un autre côté, pour voir leurs connaissances lexicales.
- **permanente ou continue**. D’un côté assimilation des contenus de l’unité (lexicaux, grammaticaux, de civilisation...) D’un autre côté, participation de l’élève orale et écrite.
- **formative**. Pour essayer de détecter les erreurs commises. Partir de l’erreur pour apprendre. Les corriger aussitôt à l’aide d’une fiche d’analyse d’erreurs.

